

Rapport d'activité 2023



Edito



2003 – 2023 : 20 ans d'AMAP en Île-de-France et un Réseau qui relève les défis agricoles et alimentaires

En 2003, les 1^{ères} AMAP d'Île-de-France voient le jour à Pantin (93) et à Palaiseau (91), en partenariat avec des fermes du Vexin (95) et du plateau de Saclay (91). En comptant ces pionniers, ce sont 411 groupes qui essaient de 2003 à 2023 dans toute la région. Sur cette même période, le Réseau recense aussi 123 fermes créées ex-nihilo, en Île-de-France et dans les départements limitrophes de la Région, avec un débouché en AMAP.

En 2004, 8 groupes AMAP s'organisent pour se soutenir, informer le grand public, mutualiser les expériences. Cette structuration conduit à la naissance de l'**Alliance Paysans Consommateurs Île-de-France**, futur Réseau des AMAP en Île-de-France. Ses principaux objets (Statuts de 2004) : « le développement de l'agriculture paysan-ne de proximité, la promotion d'un commerce équitable entre agriculteurs et consommateurs avec le souci d'en permettre l'accès au plus grand nombre, la promotion d'une alimentation de qualité auprès des consommateurs. »

Au fil de ces 20 dernières années, le Réseau porte le modèle AMAP comme un incontournable des circuits-courts franciliens :

on évalue aujourd'hui à presque 50 000 personnes consommant en AMAP. Moins connues par le grand public, les actions du Réseau concernent aussi l'accompagnement technique et humain de paysan·nes dans leur projet d'installation agricole en Île-de-France. Il contribue ainsi, aux côtés de Terre de liens Île-de-France et du Groupement des Agriculteurs Biologiques en Île-de-France, à la structuration de l'accompagnement des candidat·es à l'installation avec l'émergence dès 2009 du pôle Abiosol et la création de la couveuse d'activité Les Champs des possibles.

Les années ont montré que face aux défis collectifs, économiques, politiques, sociétaux parfois très violents, être en réseau permet d'affronter ensemble ces crises. Cette approche collective permet avant tout aux fermes de les (dé)passer.

Mutualisation, échanges, inter-AMAP, formation, outils partagés, visites, etc. autant de pratiques qui permettent une montée en compétence générale et collective des fermes et de citoyen·nes solidaires.

A l'aube des 20 ans du Réseau, et avec une actualité agricole sur le devant de la scène médiatique, l'objet énoncé dans les statuts de 2004 fait toujours sens aujourd'hui. En 2023, l'investissement sans faille des bénévoles amapien·nes et des paysan·nes engagé·es à l'échelle locale ou régionale, le professionnalisme des salarié·es du Réseau et le soutien d'institutions publiques et privées, ont permis d'affronter des défis : renouvellement des générations agricoles, rémunération des paysan·ne·s, changement climatique, protection de l'environnement, accessibilité à une alimentation de qualité, ouverture à d'autres... Comment ? Vous en saurez davantage en parcourant ce rapport d'activité !

Bonne lecture et bon 20^e anniversaire à toutes et tous !

Par le collectif des administrateur·rices
du Réseau AMAP IdF





Sommaire

	Edito	2
	I Faire vivre une agriculture paysanne et citoyenne	6
	1. Sensibiliser les citoyen-nés à l'agriculture paysanne et promouvoir les métiers agricoles	6
	2. Accompagner les nouvelles installations en AMAP	8
	3. Accompagner les paysan-nés en AMAP	11
	4. Accompagner et renforcer les partenariats entre fermes et groupes	15
	II Consolider et diffuser le modèle AMAP	22
	1. Accompagner la création de groupes en AMAP	22
	2. Accompagner les groupes existants et les partenariats	23
	3. Diffuser le modèle AMAP	27
	4. Pérenniser le Réseau	31
	III Rendre visible le Réseau, le modèle AMAP et notre projet de société	36
	1. Renforcer la visibilité du modèle AMAP et de l'agriculture paysanne francilienne	36
	2. Faire Réseau à l'échelle locale et régionale	38
	IV Influencer	41
	1. Développer l'agriculture paysanne et citoyenne et œuvrer à la relocalisation de l'alimentation	41
	2. Favoriser la démocratie alimentaire	46

I Faire vivre une agriculture paysanne et citoyenne



1. Sensibiliser les citoyen·nes à l'agriculture paysanne et promouvoir les métiers agricoles

Découvrir le métier de paysan·ne en AMAP

Dans le parcours de formation proposé aux porteur·euses de projet, des formations et temps d'échange sont portées par le Réseau AMAP IdF :

- « Devenir paysan·ne en AMAP » avec une 1^{ère} journée consacrée aux étapes de mise en place d'un partenariat AMAP et aux différentes pratiques de communication, et une 2nde sur le calcul du prix du panier et les contrats. En 2023, une session a été organisée sur 2 fermes dans le 77 avec 6 participant·es.
- « Cycle Maraîcher·ère en AMAP » – une formation technique sur 3 jours en septembre 2023 : la 1^{ère} journée sur le planning de production à Sancy-les-

Mustafa de la ferme du Gué au Prieur (77) accueille les stagiaires de la formation « Devenir Paysan·nes en AMAP », novembre 2023.



Provins (77), la 2^{ème} sur les itinéraires techniques et les « outils attelés de l'Atelier Paysan » à Pussay (91), et la 3^{ème} sur comment faire ses plants à la ferme à Saulx-les-Chartreux (91). Peu de participants, un format à questionner pour l'année 2024.

Pour faire connaître le modèle AMAP aux porteur·euses de projet, le Réseau est intervenu sur la thématique de la commercialisation au sein de :

- 2 BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) franciliens à Brie-Comte-Robert (77) et à l'École du Breuil (75). Le Réseau a aussi participé aux jurys des projets des étudiant·es.
- la formation « De l'idée au projet » (DIAP) dont le déroulé a été retravaillé pour renforcer les interactions entre participant·es.

Ces interventions sont un moyen de mieux connaître les porteur·euses de projet qui s'installeront en Île-de-France, ainsi que leurs perceptions du modèle AMAP.

2. Accompagner les nouvelles installations en AMAP

Depuis 20 ans, une priorité : installer des paysan·nes en Île-de-France

Dès 2005, Le Réseau des AMAP en Île-de-France, l'association Terre de Liens, le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France avec d'autres structures agricoles font le constat de nombreux freins à l'installation dans la région et décident d'agir en ce sens sans pour autant renier leurs particularités ou constituer une entité propre. Un groupe de travail sur l'installation agricole « atypique » est mis en place avec ces structures pour mettre en commun leurs moyens, leurs outils et leurs compétences afin de favoriser le développement de l'agriculture biologique en Île-de-France.

En 2009, elles constituent un partenariat d'actions nommé le pôle Abiosol (pôle d'accompagnement des projets en Agriculture Biologique et Solidaire). 2009 voit aussi naître la couveuse d'activité Les Champs des Possibles, qui intègre à son tour le pôle Abiosol.

La création des Champs des Possibles, coopérative d'espace-test dédiée à l'installation et la mise en place d'un lien entre Abiosol et les collectivités territoriales achèvent la formalisation de ce partenariat opérationnel entre les quatre structures en 2011. Depuis le 1^{er} janvier 2019, Abiosol passe sous le statut d'association.

En 2023, les activités au sein d'Abiosol ont visé à :

1. Faire émerger des projets

- **Primo accueil** : 13 réunions, 168 porteur·euses de projet reçu·es
- **Parcours « Paysan Demain »** : 2 sessions, 30 participant·es
- **Formation DIAP (De l'Idée Au Projet)** : 1 session, 12 jours, 15 participant·es
- **Cafés installation** : 8 thématiques et 310 participant·es en présentiel et en visioconférence



- **Visites de fermes** : 13 visites dans des fermes variées (élevage, céréalières, maraîchage...), 150 participant·es
- **Interventions dans 3 BPREA sur diverses thématiques** : Projet, présentation des structures, étude technico éco...
- **Organisation de 2 éditions du Forum des métiers de la terre et du goût**. Publics cibles : collégien·nes, enseignant·es, demandeur·euses d'emploi, porteur·euses de projets.
- **Création d'un podcast avec des collégiens du 18^{ème} arrondissement de Paris et de Saint-Denis (93)**. L'un des épisodes est consacré à la création d'une AMAP au collège De Geyter de Saint-Denis, approvisionnée par la ferme de Claye-Souilly (77).

2. Accompagner et former les porteur·euses de projet

- **50 conventions d'accompagnements individuels signés**, 100 RDV individuels avec Abiosol dont 7 RDV spécifiques AMAP
- **Catalogue de formation** avec plus de 30 formations
- Ces 5 dernières années, **plus de 150 nouvelles fermes en agriculture biologique**.

Accompagner les jeunes installé·es

Le parcours d'installation propose un accompagnement multi-acteurs par l'association Abiosol au sein de laquelle le Réseau AMAP IdF a ciblé ses actions en 2023 sur la thématique du bien-être, en particulier l'équilibre vie pro/vie perso, l'ergonomie, l'installation en collectif...

Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

En mai 2023, une soirée sur l'équilibre vie pro / vie perso avec les interventions de 2 couples, a réuni 20 participant·es. La charge de travail en agriculture est importante, construire et s'appuyer sur des relations de confiance avec son environnement et notamment son cadre familial reste un facteur de pérennisation de l'installation. Ces questionnements et recherches d'équilibre doivent être anticipés et abordés avant, pendant et après la phase d'installation.

Ergonomie

En juin 2023, une visite de ferme maraîchère (77) a été organisée sur l'ergonomie et la gestion de l'eau, avec présentation de solutions concrètes pour viabiliser

l'installation dans le temps. Elle a rassemblé par 10 participant-es. Xavier, le paysan de la ferme réfléchit au quotidien à l'ergonomie dans son métier, avec entre autres pratiques, l'utilisation d'un Toutilo (cobot appelé aussi « lit de désherbage »).

L'installation en Collectif

L'installation collective en agriculture attire de nombreux-euses porteur-euses de projet. Les candidat-es se questionnent : Comment trouver le bon collectif ? Comment faire converger des projets de personnes en reconversion professionnelle qui se tournent vers l'agriculture ?

En 2023, le Réseau AMAP IdF, en lien avec Abiosol, a organisé plusieurs temps d'échanges sur ce type d'installation notamment deux voyages d'études :

- Le 6 février, 19 porteur-euses de projet ont découvert la ferme collective de Belêtre (37) pour mieux appréhender les enjeux de l'installation en collectif.
- Le 10 juillet, 9 participant-es sont allés découvrir la ferme Radis and Co à Montflours (53), où 5 associé-es sont installé-es depuis 2011 pour faire exister un projet collectif de production alimentaire locale. Amélioration du bien-être, organisation collective, prévention des risques physiques et psycho-sociaux et ergonomie ont été au programme de cette journée.



Les visites de fermes permettent d'aborder de manière concrète les réponses aux questionnements des porteur-euses de projet.

Accompagner les transmissions de ferme en AMAP

De nombreuses fermes seront concernées par la transmission dans les années à venir, y compris les fermes en AMAP. L'association Abiosol et le Réseau AMAP IdF accompagnent les fermes en AMAP qui souhaitent trouver des repreneuses-euses dans les 5 ans.

En début d'année 2023, le Réseau AMAP IdF a accompagné deux projets de transmission de ferme en AMAP notamment sur le volet commercialisation : rendez-vous individuels avec des cédant-es, mises en relation entre cédant-es et repreneur-euses, visites de fermes, réunions avec les groupes AMAP et actions de sensibilisation à la reprise de ferme.

Compte-tenu de l'enjeu important des prochaines années sur le sujet, le Réseau AMAP IdF recherche activement des financements pour les actions d'accompagnement à la transmission : en 2023, le Réseau a répondu avec les autres membres du pôle Abiosol à deux appels à manifestation d'intérêt qui permettraient de financer des postes dédiés à l'accompagnement des transmissions.

3. Accompagner les paysan-nes en AMAP

Favoriser les échanges de pratiques entre pair-es

Des échanges au sein d'un même territoire

Ces temps d'échanges permettent aux paysan-nes d'un même territoire de mieux se connaître et de partager plus globalement leurs joies et leurs questionnements.

En octobre 2023, le Réseau AMAP IdF a organisé 2 après-midis inter-paysan-nes, sur des fermes des Yvelines et de Seine-et-Marne, pour échanger sur les problématiques de communication avec les amapien-nes. Elles ont réuni 8 et 12 participant-es.

Lors de ces échanges, les paysan-nes ont témoigné de leurs pratiques. Des saynettes leur ont permis de se mettre en situation et d'anticiper au mieux des problématiques à venir dans leurs AMAP (Exemple de saynette : je souhaite augmenter le prix de mon panier d'un euro, comment en parler avec mes amapien-nes ?).

2^{ème} cycle d'échanges entre paysan·nes à l'échelle inter-régionale

Depuis de nombreuses années, le Réseau AMAP IdF travaille en étroite coopération avec le MIRAMAP, Mouvement Inter-Régional des AMAP, et les autres réseaux régionaux pour mutualiser les bonnes pratiques paysannes et accompagner à installer toujours plus de fermes en AMAP.

En 2023, un 2^{ème} cycle de rencontres entre paysan·nes par visioconférence ou par téléphone a été proposé par nos Réseaux d'AMAP. Chaque 1^{er} lundi du mois, en une heure, les paysan·nes sont invité·es à discuter de leur métier, de partager leurs connaissances et de confronter leurs pratiques entre pair·es, et de voir ce qui se fait dans d'autres régions !

Les 8 rencontres de cette année ont permis d'aborder des thématiques variées : les solidarités en AMAP, organiser sa livraison, composer ses paniers, communiquer avec ses amapien·nes, réagir face à une baisse d'adhérent·es, monter des contrats accessibles.

Voyage d'études des paysan·nes 2023 : A la découverte des fermes qui innovent pour faire face aux changements climatiques en AMAP



Découverte d'une serre bioclimatique en récup' avec Sebastien de la Ferme le Jardin du Papet – janvier 2023.

D'année exceptionnelle en année exceptionnelle, les paysan·nes se surnomment maintenant « paysan·nes du changement climatique ». Pour les aider à faire face à ces situations de moins en moins exceptionnelles, le Réseau a co-organisé avec les AMAP de Provence, un voyage pour découvrir des innovations mises en place sur 6 fermes de Provence. En janvier 2023, 14 paysan·nes francilien·nes ont participé à ce voyage d'étude sur l'adaptation aux changements climatiques et ont pu échangé sur les innovations présentées, sur leur coût et les techniques employés.



Les arbres entre les lignes de maraîchage apportent de l'ombre et de la protection des cultures l'été (Ferme des Possibles - janvier 2023).

Parmi les innovations présentées :

- serre bioclimatique en matériaux de récup' (palettes, bidons, ...) pour stocker l'énergie solaire la journée et la restituer la nuit, et ne plus utiliser les nappes chauffantes pour les plants.
- caves enterrées pour stocker les légumes et limiter la dépendance à l'électricité dont les factures augmentent sans cesse.
- Agroforesterie comme abri climatique : faire face aux vents et avoir de l'ombre lors des très grosses chaleurs pour protéger les cultures. Les arbres semblent aussi être positifs pour faire face aux gelées printanières.

Consultez [le compte-rendu du voyage](#) pour découvrir en détail ces pratiques

Journée d'études sur l'élevage

En novembre 2023, une journée d'étude sur 2 fermes d'élevage en Seine-et-Marne et dans l'Yonne a été organisée en plus du traditionnel voyage d'étude des paysan·nes. Des échanges riches sur l'équilibre vie pro – vie perso et la rentabilité du métier avec deux éleveuses et 7 participantes, un voyage au féminin !

Des formations courtes pour répondre aux besoins des paysan·nes en AMAP

Depuis plus de dix ans, le Réseau AMAP IdF organise des formations courtes pour répondre aux besoins identifiés par les fermes autour de deux sujets importants dans le modèle AMAP : la viabilité économique et la vivabilité du modèle (ergonomie, bien-être physique et psychologique, s'installer à plusieurs, les paysannes etc.).

Ergonomie

En octobre 2023, une formation « ergonomie - la méthode Feldenkrais appliquée au milieu agricole », a réuni 12 participant·es pendant deux jours dans une ferme des Yvelines. Au programme : Utilisation de soi plus respectueuse et plus fonctionnelle, réduction des risques de blessures et soulagement des douleurs chroniques liées au travail et aux mouvements répétitifs

Cette formation a permis à chacun·e de prendre en charge durablement la santé de « son corps en mouvement qui travaille » et d'échanger autour « d'un corps durablement en bonne santé pour travailler ».

Auto-défense verbale pour les paysannes

En novembre 2023, une formation sur l'auto-défense verbale en non mixité a été organisée pour les paysannes. Objectif : appréhender des situations vécues ou potentielles de discriminations au sein du monde paysan et partager un maximum d'outils autour de la violence faites aux femmes : prévenir cette violence, idéalement pour qu'elle n'ait pas lieu, et/ou réagir pour se protéger et arrêter une situation, d'une manière qui nous ressemble ; renforcer l'estime de soi, prendre conscience de notre force. Les retours d'expériences des paysannes ont été partagés afin d'acquérir des outils pour tenter de se sentir moins désarmées face à ce genre de configuration.

4. Accompagner et renforcer les partenariats entre fermes et groupes

Mise en place de nouveaux partenariats

La mise en place d'un nouveau partenariat, suite à un départ à la retraite, l'arrêt d'une activité ou un désaccord entre la ferme et l'AMAP, est un moment délicat. L'enjeu est de garantir la continuité de l'association et du nombre d'adhérent·es, tout en devant construire le nouveau partenariat sur des bases différentes de la ferme précédente. Cette démarche peut ne pas aboutir à cause d'un décalage d'attentes entre le groupe et le·la paysan·ne qui reprend le partenariat. Pour limiter ces risques, Lucie, Floriane et Astrid, salariées du pôle Partenariat, accompagnent les parties prenantes pour s'assurer qu'elles précisent et exposent clairement leurs attentes concernant les conditions du partenariat.

En 2023, le Réseau AMAP IdF a ainsi accompagné la mise en place de 21 nouveaux partenariats entre des maraîcher·ères et des AMAP déjà en place, un chiffre similaire à 2022.

L'accompagnement des partenariats en difficulté :

Face à 25 partenariats en difficulté, le Réseau a accompagné les amapien·nes et paysan·nes pour caractériser la situation et les besoins de chaque partie, cadrer les échanges, identifier des repères communs et prendre du recul sur la situation.

Les points de tension et le niveau de conflictualité sont très variés d'une AMAP à l'autre : arrêt d'activité du·de la paysan·ne partenaire, partenariat récent ou au contraire très ancien, évolution du prix, contenu du panier, investissement des amapien·nes à la ferme, etc.

Quelques points communs ou facteurs aggravants peuvent être identifiés :

- Manque de clarté sur la répartition de la production quand le choix est fait de diversifier les débouchés de la ferme
- Les doutes concernant la viabilité économique de la ferme malgré les partenariats AMAP
- Une certaine lassitude de chaque partie pour les partenariats plus anciens ou au contraire un manque d'inter-connaissance pour les partenariats récents

- Un problème de répartition du travail bénévole au sein du groupe, avec des bénévoles les plus investi-es qui s'épuisent
- Un contexte inflationniste et des prix qui ne correspondent pas toujours aux réalités des charges des fermes

La commission « Ethique et médiation » du Réseau AMAP IdF, composée d'administrateur-rices amapien-nes ou paysan-nes et d'une salariée, constitue un espace d'échanges du Réseau pour décider collectivement des modalités d'accompagnement :

- L'accompagnement consiste, a minima, en des échanges téléphoniques et le partage de recommandations par mail.
- Un-e membre de la commission peut se déplacer pour animer des échanges et faciliter la compréhension des besoins de chaque partie. En 2023, 10 déplacements ont été réalisés par une salarié.
- Lorsque plusieurs AMAP sont concernées par une situation, des temps d'échanges en inter-AMAP peuvent être organisés. En 2023, 4 réunions inter-AMAP ont été animées pour faciliter la transmission d'information concernant l'avenir du pôle maraîchage de la ferme de Toussacq.

Mobilisation des AMAP pour soutenir les paysan-nes partenaires

En 2023, les actions du Réseau AMAP IdF se sont concentrées sur l'accompagnement des initiatives de soutien par les AMAP : belle mobilisation inter-AMAP pour aider un éleveur confronté à un aléa sanitaire ; ateliers à la ferme pour aider l'installation d'un maraîcher ; organisation inter-AMAP pour financer le bassin de récupération des eaux d'une ferme maraîchère grâce à des prêts à taux zéro entre les adhérent-es et la ferme.

A noter que le Réseau a été sollicité à de nombreuses reprises sur les modalités possibles de soutien financier auprès des fermes.

Le nouvel atelier d'échanges « Soutenir un-e paysan-ne de mon AMAP en difficultés » a réuni 8 amapien-nes pour lever les freins aux échanges sur les difficultés et faciliter la mise en place d'actions.

Le bonheur est dans le prêt

Le Réseau a repris contact avec la cagnotte solidaire « Le Bonheur est dans le prêt », une initiative de financement citoyen d'investissements sur le ferme grâce à des prêts à taux zéro. En 5 ans, 10 projets ont été financés en réunissant 88 000 € au bénéfice de 7 fermes. [Toutes les infos sur cette super initiative dans l'article dédiée.](#)

L'augmentation des prix du panier : un sujet de communication parfois difficile

Depuis 2022, le Réseau alerte ses membres sur les impacts de l'inflation des charges des fermes et les a incités à échanger rapidement sur ce sujet. Certaines fermes ont préféré ne pas évoquer une augmentation de leurs prix en 2023, ne sachant pas toujours comment aborder ces questions financières avec le groupe. Il n'est pas simple d'en expliquer les raisons et les impacts sur le panier s'ils ou elles ne répercutent pas la hausse de leurs charges. Certain-es paysan-nes craignent aussi de perdre des adhérent-es en cas d'augmentation du prix, alors que des groupes peinent à faire le plein. Dans le contexte inflationniste qui dure et qui impacte tou-ttes les citoyen-nes, les amapien-nes sont peut-être aussi plus regardants sur les prix qu'avant, au détriment des principes AMAP.

Réunion du groupe AMAP Les prairies (75) sur le prix de la part de récolte avec Gary de la ferme de Léna (89)



Accompagnement des amapien·nes et des paysan·nes

Pour faciliter la communication sur ce sujet complexe du prix de panier, un nouvel atelier d'échanges entre amapien·nes a été organisé en 2023. Les 7 participant·es ont pu aborder avec une maraîchère les différentes modalités de calcul du prix d'une part de récolte et les bonnes pratiques pour parler de ce sujet.

En 2023, 4 paysan·nes nous ont sollicité pour (re)calculer leur prix de panier à partir de leurs charges avec l'outil développé par le Réseau AMAP IdF. Ce calcul permet d'être en mesure d'expliquer ce que recouvre son prix et de discuter de ces augmentations avec ses groupes partenaires.

Une hausse des prix plus faible en AMAP ?

Même si les prix des produits en AMAP peuvent augmenter, cette hausse resterait plus faible que dans d'autres circuits ! Selon l'Observatoire des fruits et légumes de Familles Rurales, le prix d'un panier de fruits et légumes conventionnels a augmenté de 16%. Or, en AMAP une augmentation de 24 à 25€ constitue une hausse de 4% uniquement, et de 8,7% si le panier passait de 23 à 25€. En pratique, on observe qu'un certain nombre de fermes maraîchères ont augmenté leur prix uniquement d'1 à 2€.

Surmonter la surcharge de travail et les problématiques liées à sa ferme

En 2023, 4 fermes en AMAP ont été accompagnées sur des sujets de souffrances au travail et d'accident : soutien humain par le Réseau sur les fermes, mise en lien avec des structures qui proposent des dispositifs permettant de souffler (la MSA et son aide au répit), accompagnement psy... En 2023, un fonds d'urgence pour l'agriculture bio a été déployé par le Ministère de l'Agriculture. Dans ce cadre, le Réseau AMAP IdF identifie et accompagne les fermes du Réseau qui pourraient en bénéficier.

Une antenne de Solidarité Paysans est toujours en cours de création, mais la structuration de l'antenne est ralentie par un manque de disponibilité des paysan·nes.

Les fermes collectives, un levier pour sécuriser les fermes de demain : vers un accompagnement humain plus important des paysan·nes de ces fermes.

Depuis plus de dix ans, les porteur·euses de projet souhaitent s'installer en agriculture en collectif en Île-de-France. Au Réseau AMAP IdF, nous sommes convaincus que ces installations permettent d'aboutir à des fermes plus viables et plus vivables : partage des astreintes, partage des charges, partage des coups durs et moments conviviaux partagés. Au sein d'Abiosol et depuis plusieurs années, nous construisons un accompagnement des collectifs, notamment sur le choix du statut juridique, les outils à mettre en place, etc. Quelques fermes collectives émergent en Île-de-France avec différentes formes d'association (statut commun, terre en commun, partage d'un lieu de vie, mutualisation des livraisons etc.).

Si les paysan·nes partagent des terres et un lieu de vie dans un collectif parfois il·elles ne se pas choisissent pas. Des conflits plus ou moins importants peuvent émerger : activité moindre sur la ferme mais partage égal des charges, manque d'entente entre les membres, conflit d'intérêt sur l'usage d'un outil, etc. Les problématiques peuvent être multiples et peuvent avoir un impact fort sur la production et des conséquences sur l'AMAP.

En 2023, nous avons été sollicités par plusieurs collectifs pour les accompagner à résoudre des conflits. Nous nous sommes tournés vers des structures extérieures notamment en faisant appel à des médiations par une personne tierce.

Très peu de structures en France sont formées pour accompagner les collectifs sur le plan humain et notre accompagnement au sein d'Abiosol n'intègre pas la médiation et l'accompagnement humain. Pour 2024, nous nous posons des questions sur notre posture : Disposer a minima d'outils pour éviter l'escalade des tensions et conflits ? Se former pour mieux répondre aux sollicitations ?

Répliquer le modèle AMAP pour les autres productions que le maraîchage

Depuis plusieurs années, le Réseau AMAP IdF accompagne amapien·nes et éleveur·euses, arboriculteur·rices, céréalier·ères, etc. afin de construire des partenariats adaptés aux spécificités de chaque production.



Table ronde avec des éleveur-euses, un arboriculteur et un paysan boulanger lors de la fête de la patate au GAEC du Vieux Saint Augustin (77), septembre 2023

L'équipe du Réseau AMAP IdF se déplace chez vous pour échanger sur les spécificités de ces partenariats !

En 2023, le Réseau AMAP IdF a été sollicité pour participer et animer différents échanges pour sensibiliser les amapien-nes sur cette thématique :

- Animation d'une table ronde avec des éleveur-euses, un arboriculteur et un paysan boulanger lors de la fête de la patate au GAEC du Vieux Saint Augustin (77)
- Animation d'une réunion inter-AMAP d'éleveur-euses pour faire un bilan de la saison et préparer l'année 2024
- Animation d'une réunion sur la gestion du vrac de fromages suite à des questionnements de certain-es membres

Renforcer la mise en relation entre des fermes céréalières, des élevages, des vergers (etc.) et des AMAP en recherche de nouveaux partenariats

Ce travail de mise en relation est complexe et un certain nombre de prise de contact par les groupes AMAP n'aboutissent pas :

- L'identification de fermes potentielles en fonction de la demande d'une AMAP demande du temps dont le Réseau ne dispose pas actuellement.
- Une mutualisation entre plusieurs AMAP proches distribuant le même soir est souvent nécessaire afin de rentabiliser le déplacement de la ferme grâce à un plus gros volume de production.
- Les informations sur les partenariats déjà existants de certaines AMAP ne sont pas toujours à jour sur [les fiches des groupes AMAP](#).

Pour remédier à ces freins, de nouveaux outils sont mis en place (d'autres sont en questionnement pour 2024) et le suivi des mises en relation avec des fermes non maraîchères a été renforcé.

Les chiffres de 2023 :

- 23 groupes AMAP ont été mis en relation avec des fermes céréalières, de vergers, d'élevage suite à une sollicitation
- 3 AMAP ont été accompagnées pour prendre contact avec d'autres AMAP à proximité afin de mutualiser un partenariat avec une ferme
- 7 fermes qui ont été accompagnés pour trouver de nouvelles AMAP
- 13 nouveaux partenariats ont été conclus entre des AMAP et des fermes suite à un travail de mise en relation par le Réseau AMAP IdF (produits de chèvres, œufs, volailles et légumineuses)

Du vrac pour les distributions de fromages de chèvres, c'est possible !

En 2023, le Réseau a accompagné une ferme et 4 de leurs groupes AMAP, qui souhaitaient mettre en place une distribution en vrac pour les fromages de chèvres (augmentation du coût des boîtes et souhait de diminuer les emballages). Ce choix demande un engagement des référent-es et des adhérent-es fromages qui doivent respecter strictement les conditions d'hygiène lors des distributions puisque celles-ci engagent la responsabilité des éleveurs. [Une fiche proposant un mode opératoire](#) et précisant les conditions nécessaires à la mise en place du vrac a été réalisée.

Afin de répondre aux sollicitations des bénévoles d'AMAP pour diversifier leurs partenariats tout en restant dans un modèle AMAP, le Réseau a animé un [atelier pratique en visioconférence](#). Les 11 participant-es ont :

- découvert des outils pour les aider à décider du lancement d'un nouveau partenariat,
- travaillé sur des contrats AMAP pour les adapter aux spécificités de chaque production,
- échangé sur des expériences de mobilisation pour aider les éleveur-euses face aux aléas sanitaires.

Le Réseau a facilité la mutualisation entre AMAP qui souhaitaient mettre en place un groupement d'achats solidaires pour différencier les partenariats AMAP des « bons plans » et autres commandes ponctuelles. [Découvrez ici le GRAPS créé par l'AMAP de le Courgette Solidaire \(Les Lilas – 93\)](#).

II Consolider et diffuser le modèle AMAP



1. Accompagner la création de groupes en AMAP

Le Réseau AMAP IdF a poursuivi ses missions d'accompagnement à la création de nouvelles AMAP en 2023. Cet accompagnement s'est traduit par :

Les soirées « Tout savoir sur l'AMAP avant d'en créer une »

En 2023, le Réseau a proposé 4 soirées aux porteur-euses de projet de création d'AMAP ainsi qu'aux personnes souhaitant découvrir le modèle et renforcer les groupes existants. Une cinquantaine de personnes se sont inscrit-es et 27 ont participé. Ces soirées se sont déroulées en visioconférence avec le partage d'expériences de 2 paysan-nés en AMAP.

Un accompagnement individuel

En prolongement de ces soirées, 19 porteur-euses de projet ont été en lien avec le Réseau pour la création d'une AMAP, de l'idée à la réalisation. Cet accompagnement se traduit par des relectures de statuts associatifs, des conseils sur tous les sujets liés à la vie de l'AMAP, mais aussi, si besoin, une

participation à des réunions de lancement du projet. L'accompagnement se poursuit par la mise en relation des nouveaux groupes avec des paysan-nés, déjà installé-es ou en cours d'installation en lien avec nos partenaires du pôle Abiosol. En 2023, à noter que 6 accompagnements du Réseau ont porté sur des projets d'AMAP en entreprises, à l'initiative soit de salarié-es, du CSE (ex-Comité d'entreprise) ou de la direction RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Grâce à cet accompagnement, et à la motivation de citoyen-nés de toute la région, **3 groupes en AMAP** ont vu le jour en 2023, dont un au sein d'un collègue (cf. Page 30).

2. Accompagner les groupes existants et les partenariats

Les formations : premier levier d'action

Si le Réseau AMAP IdF accompagne quotidiennement les groupes AMAP de la région en répondant à leurs sollicitations ponctuelles, il reste fidèle également à sa tradition d'éducation populaire : partage d'expériences, enrichissement entre pair-es... C'est à travers une offre de formation variée que nous essayons de nous poser collectivement les bonnes questions plutôt que de donner des réponses toutes faites.

Formations sur l'agriculture et l'alimentation

Ces formations, co-organisées avec Terre de Liens Île-de-France et les Ami-e-s de la Confédération Paysanne, sont à destination des citoyen-nés adhérent-es de nos réseaux respectifs. Elles ont pour objectif de consolider les connaissances, compréhension et capacité d'action de nos membres sur le monde agricole. En 2023, le catalogue commun à nos trois structures a comporté 21 formations pour comprendre, agir et découvrir les fermes et le métier de paysan-nés.

Formations liées à la vie de groupe en AMAP

Cette année, le Réseau a organisé les formations suivantes :

- **Les outils d'animation, investir l'espace public pour interpeller les citoyen-nés** : organisée en deux temps (visio et présentiel), cette nouvelle formation s'est construite à partir des expériences des participant-es pour identifier les conditions d'une animation dans l'espace public réussie et a permis aux 13 participant-es de découvrir des outils d'animation et de les tester dans l'espace public.



A Torcy, 15 amapien-nes se sont retrouvés pour se former et échanger sur l'animation de leur AMAP et des partenariats – novembre 2023
Photo : Alain Lefèvre

- **L'animation de l'AMAP et des partenariats avec les fermes :** Une formation pour interroger les dynamiques internes des groupes et la mise en place des partenariats avec les paysan-nes. En 2023, le format a évolué pour proposer à des groupes motivés qu'une salariée du Réseau vienne animer une journée d'échanges chez eux. Le samedi 11 novembre, 15 amapien-nes se sont réuni-es à Torcy. Le déroulé a été construit avec 3 amapien-nes pour répondre au mieux aux besoins
- **Les ateliers pratiques AMAP :** depuis 2020, le Réseau anime des temps d'échanges sur un format court en visioconférence. Ce format distanciel permet d'élargir la participation tout en offrant une qualité d'échanges grâce à la division en petits groupes. 5 ateliers ont été organisés en 2023 avec environ 43 participant-es :
 - Se mobiliser pour accompagner un-e paysan-ne de mon AMAP en difficulté
 - Organiser le renouvellement des contrats AMAP et l'accueil des nouveaux amapien-nes
 - Le prix d'un panier AMAP : comment est-il calculé et comment en parler ?
 - Comprendre le cadre éthique et juridique du modèle AMAP
 - Cultiver l'esprit AMAP dans les partenariats avec les éleveur-euses, céréalière-s, arboriculteur-rices etc.

D'autres formations ont été proposées aux groupes pour améliorer la tenue de leur réunion, pour devenir ambassadeur-riche des AMAP ou pour structurer sa communication (nouvelle formation créée en 2023). Faute d'inscrit-es en nombre suffisant, et après plusieurs reports, ces formations n'ont pu être maintenues, mais seront reproposées « à la carte » en 2024.

A l'approche des 20 ans du Réseau et pour que chaque AMAP puisse proposer des événements dans ce cadre, une formation courte en visio a été testée en 2023. D'autres sessions seront proposées en 2024.



L'accompagnement de la vie quotidienne des groupes AMAP

Chaque année, des groupes AMAP nous contactent pour avoir des conseils sur le cadre juridique et éthique du modèle AMAP. Cette année, nous avons ainsi répondu à des sollicitations sur les modalités de soutien financier pour les fermes, sur l'accueil de public sur la ferme, sur la rédaction de nouveaux statuts, sur les obligations légales d'une association... Les bénévoles d'AMAP interpellent aussi le Réseau lorsqu'ils-elles questionnent l'organisation de leur AMAP (répartition des tâches, prise de décision etc.) ou que le collectif ou bureau est traversé par des tensions.

En 2023, ce sont 13 AMAP qui ont été accompagnées pour travailler sur leur organisation ou des questionnements juridiques !

Rôle de représentant-e légal-e et suivi comptable : quelles obligations des AMAP ?

Les bénévoles d'AMAP se questionnent régulièrement sur la gouvernance qu'il est possible de mettre en place dans une association loi 1901. Un article a été rédigé pour rappeler que les seules obligations d'une association loi 1901 sont :

- De (re)définir l'objet de l'association et la façon de le réaliser
- De désigner un-e responsable légal-e
- Et de tenir une comptabilité

Alors oui, une AMAP peut se passer d'une organisation classique président-e / trésorier-ère / secrétaire, tant que ses statuts sont en accord avec les pratiques de ses membres. Une nouvelle fiche sur les obligations comptables d'une association loi 1901 et les bonnes pratiques à adopter est disponible dans [cet article](#).

Les outils

Dématérialisation des contrats

Clic'AMAP est un outil web offrant une gestion dématérialisée des contrats en AMAP, des distributions et de la communication interne. Cet outil a été développé par le réseau des AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes et est déployé par plusieurs réseaux d'AMAP en France avec l'appui du Miramap. Le Réseau AMAP IdF participe à la gouvernance et aux choix de développement de cet outil.

A ce jour, 63 groupes franciliens ont activé leur compte sur Clic'AMAP. Parmi ceux-ci, 13 utilisent tout ou partie des fonctionnalités du logiciel sur leur activité. En 2023 :

- 16 groupes ont sollicité le Réseau AMAP IdF pour découvrir l'outil
- 14 ont suivi les formations organisées par les réseaux des AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes et en Hauts-de-France,
- 5 ont demandé l'activation de leur compte après la découverte de l'outil

L'éthique du modèle AMAP

En 2023, le travail inter-régional conduit par le Miramap sur le cadre juridique et les conditions d'utilisation de la marque AMAP s'est poursuivi. **La marque AMAP devient une marque collective** : le règlement d'usage précisant les conditions d'utilisation du terme AMAP est finalisé et validé en Assemblée Générale du MIRAMAP.

En octobre 2023, [une première communication à destination de nos membres](#) précise les lignes rouges du cadre juridique à ne pas dépasser et les lignes oranges à questionner dans nos AMAP afin de ne pas être considérées comme une activité lucrative.

Un nouvel outil d'analyse de pratiques « [Diag'AMAP](#) » a été diffusé auprès d'AMAP souhaitant le tester. Il a pour objectifs de faciliter le dialogue et l'échange sur le fonctionnement de l'AMAP et de permettre à chaque AMAP de se situer par rapport au cadre juridique et à l'éthique du modèle.

Enfin, le Réseau AMAP IdF a organisé une première formation en visio pour permettre à des amapien-nes de s'approprier les recommandations juridiques en analysant des cas concrets.

Voyage d'études amapien-nes : « A la découverte des différents modèles de fermes »

En AMAP, il n'y a pas un modèle de ferme unique mais une très grande diversité de pratiques, qu'il n'est pas toujours évident d'appréhender en tant qu'amapien-ne. Alors les vendredi 17 et samedi 18 novembre, un groupe de 18 amapien-nes a rencontré 6 maraîcher-ères en AMAP, prêt-es à raconter l'évolution de leur ferme, les contraintes rencontrées et leurs choix d'infrastructures, de mécanisation, de pratiques agricoles, de temps de travail. Il s'agissait d'étudier avec les amapien-nes, l'impact de ces choix sur la viabilité économique du maraîchage bio en AMAP et la vivabilité du métier.



Clothilde explique aux amapien-nes du voyage d'études, son choix de non-travail du sol sur sa ferme "Les beaux ares des temps furieux" (77) – novembre 2023.

3. Diffuser le modèle AMAP

Rendre les AMAP plus accessibles

Agir pour l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, quels que soient sa situation économique, son bagage socio-culturel ou son implantation géographique, est une manière de poursuivre la transformation sociale initiée par le mouvement des AMAP. Le Réseau AMAP IdF s'investit tout particulièrement pour impulser des projets et accompagner les groupes AMAP, les fermes ainsi que les partenaires institutionnels ou associatifs qui souhaitent mettre en place des actions concrètes en faveur d'une alimentation de qualité accessible pour toutes et tous.

Accompagnement des groupes AMAP

En 2023, un [sondage sur le sujet de l'accessibilité alimentaire auprès des AMAP](#) des différents départements a été lancé afin de mieux cerner leurs actions et leurs questionnements sur le sujet. Sur les 190 réponses, soit près de la moitié des AMAP franciliennes, 63 % des groupes AMAP ont répondu être déjà engagés dans des actions d'accessibilité alimentaire : mise en place de paniers accessibles, calcul de prix de panier différenciés en fonction de la situation économique des amapien-nes ou encore organisation de débats ou d'animations sur le droit à l'alimentation.

Le Réseau accompagne les AMAP, collectivement ou individuellement, par la mutualisation des expériences menées, le partage d'outils et des principes d'action, ou encore la recherche de partenaires sociaux locaux et de financements dédiés.

En 2023, deux réunions inter-AMAP ont été organisées dans les Yvelines ainsi que deux dans les Hauts-de-Seine spécifiquement sur la thématique de l'accessibilité alimentaire et une inter-AMAP à Paris a abordé les expériences et réflexions des participant-es dans ce domaine. Une formation régionale a également été animée sur une journée.

Le Réseau a également enrichi son site internet de [nouvelles ressources](#) sur le sujet : partage de fiches expérience, articles publiés dans la lettre d'info, guide et boîte à outils sont en libre accès.

Plusieurs fermes ont également été accompagnées dans leur souhait de développer des actions solidaires envers les mangeur-euses.

Les actions à l'échelle régionale

En 2023, une collaboration a été mise en place avec la délégation du Secours Catholique des Hauts-de-Seine, permettant une meilleure inter-connaissance entre nos deux réseaux. Concrètement, des temps d'échanges ont été organisés entre groupes AMAP et équipes du Secours Catholique avec émergence de projets locaux dans les Hauts-de-Seine : ils permettront à des personnes suivies par leurs soins d'intégrer une AMAP avec un prix de paniers correspondant à leur capacité financière. De ce partenariat découle également des rencontres avec d'autres délégations franciliennes, à Paris et en Seine-Saint-Denis. Des contacts sont également pris dans les Yvelines et le Val-d'Oise.

Toute l'année a été, par ailleurs, l'occasion de rencontres avec d'autres acteurs associatifs ou institutionnels afin d'envisager d'éventuelles collaborations dépassant le partenariat avec une AMAP locale : la CAF de Seine-Saint-Denis, les régies de quartier, le collectif des épiceries sociales et solidaires, etc.

Enfin, le réseau a apporté son soutien dans l'organisation d'évènements ou de temps d'échanges sur la thématique de l'accès digne pour toutes et tous à une alimentation durable et choisie et est intervenu dans des débats. A titre exemple, intervention lors d'une projection suivie d'un débat auprès du public d'un

accueil de jour d'Emmaüs à Créteil (94) ou encore auprès d'une cinquantaine de personnes pour une soirée organisée par les Paniers de Longpont à Saint-Michel-sur-Orge (91).

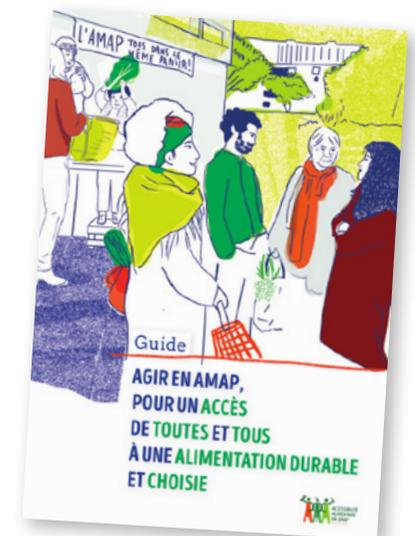
Des approvisionnements des Restos du Cœur inspirés des AMAP

Depuis 2021, une expérimentation d'approvisionnement d'antennes des Restos du Cœur par des fermes en AMAP selon un cadre inspiré de l'éthique des AMAP est lancée en Île-de-France. En 2023, 4 fermes sont en partenariat avec les Restos du Cœur sur les saisons hivernales et estivales. Une [convention](#) pour fixer ce cadre a été signée par le Réseau et les Restos du Cœur et un bilan avec les 4 fermes a été établi afin de mieux cerner comment développer ce type de projets avec les fermes du Réseau.

Le travail inter-régional avec le Miramap

Le Réseau AMAP IdF participe activement aux travaux du groupe de travail inter-régional sur l'accessibilité alimentaire, réunissant salarié-es et administrateur-trices des différents réseaux régionaux et du MIRAMAP (Mouvement Inter-Régional des AMAP).

Un guide « [Agir en AMAP pour un accès de toutes et tous à une alimentation durable et choisie](#) » a été rédigé et présenté au mouvement lors d'un atelier et d'un temps d'échange avec Bénédicte Bonzi lors de l'Assemblée générale du MIRAMAP en février 2023. Ce guide présente les principes d'action des projets de solidarité ainsi que nos valeurs intrinsèques, nos analyses du contexte ainsi que les différentes formes et étapes à suivre pour la mise en place de projets. Une boîte à outils enrichit habilement ce guide et sera alimentée régulièrement d'exemples de convention de partenariats, de récits d'expériences, de modèles de statuts ou d'adhésion. L'année 2023 a également permis d'initier une réflexion sur les différentes possibilités de partenariats.





Distribution de la nouvelle AMAP "Du Vert à 2GTerre" dans la cour du Collège De Geyter à Saint-Denis – 2023

Comment parler à un public jeune des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation et du modèle AMAP ?

Quel meilleur moyen pour échanger sur les enjeux d'agriculture et d'alimentation que de créer une nouvelle AMAP ? C'est le pari choisi par une équipe pédagogique du collège De Geyter à Saint-Denis (93) et qui a abouti en 2023 à la création, par une classe de 5^{ème}, de l'AMAP « Du vert à 2GTerre » au sein du collège. Depuis juin 2023, une cinquantaine d'adhérent-es ont rejoint l'AMAP et viennent chercher les légumes produits par Béatrice, couvée d'une ferme de Seine-et-Marne, les mardis soir sous un préau du collège : parents d'élèves, membres de l'équipe pédagogique et quelques habitant-es. Les élèves qui connaissent bien Béatrice et sa ferme passent à la distribution chaque semaine. Au-delà de l'accompagnement pédagogique et opérationnel, l'implication du Réseau dans le pôle Abiosol a permis à cette initiative d'être l'objet du podcast « L'Agriculture en bas de chez moi » réalisé par des collégien-nes avec la radio RAPTZ et piloté par Abiosol.

Le Réseau a également accompagné les AMAP avec des projets de sensibilisation auprès des d'élèves de primaire (ex : intervention des AMAP de Paris-Vallée de la Marne dans une école primaire de Roissy) et a élaboré une séquence d'animation autour du panier de légumes facilement appropriable par des bénévoles.

Des rapprochements avec des associations d'éducation populaire s'adressant à un jeune public ont eu lieu tout au long de l'année : à titre d'exemple notre intervention avec les Petits Débrouillards pour le café science sur l'alimentation à la Maison de la Planète de Boulogne-Billancourt (92).

4. Pérenniser le Réseau

Vie et fonctionnement associatif

L'Assemblée générale s'est réunie en session ordinaire (AGO) en 2 temps, puis en session extra-ordinaire (AGE) :

- le 20 mars, 1^{er} temps d'AGO en visio-conférence via la plateforme Zoom pour la présentation des rapports d'activité et financier, les rapports de la Commissaire aux Comptes, le budget prévisionnel 2023 et enfin la présentation des résolutions de votes en ligne, avec l'outil GvoT. Les quorums ont été atteints pour le collège Fermes et le collège Groupes. L'Assemblée générale a ainsi pu donner quitus au Collectif, approuver les comptes 2022 et l'affectation du résultat, de même que le budget prévisionnel 2023
- Le 25 mars 2023, suite de l'AGO en présentiel à Saulx-les-Chartreux (91) pour l'élection des nouveaux membres du collectif. Le quorum a été atteint pour le Collège des Fermes permettant l'élection des administrateur-rices de ce collège. Le quorum du Collège Groupes n'ayant pas été atteint, une Assemblée générale Extraordinaire (AGE) a donc été convoquée le 20 avril 2023.
- le 20 avril 2023, AGE distancielle avec votes en ligne pour l'élection des représentant-es du collège Groupe.

Une Assemblée générale enthousiaste et participative à Saulx-les-Chartreux (91) - mars 2023



L'AGO et l'AGE ont aussi élu ou réélu cinq administrateur·rices pour le collège des Fermes en AMAP et quatre pour le collège des Groupes AMAP. Le nombre maximum d'administrateur·rices est atteint pour ce dernier, donc cinq candidat·es sont admis·es en tant que bénévoles.

L'ensemble de ses administrateur·rices forment le Collectif.

	Nouveaux mandats	Mandats en cours	Total du collège
Fermes	5	2	7
Groupes	5	6	10

Afin de travailler sur les actions votées en Assemblée générale, chaque membre du Collectif choisit un sujet d'engagement sur lequel il est redevable au Collectif. Ils deviennent ainsi représentant·es légaux, accompagnant sur un poste salarié ou des missions particulières, référent·es Richesses Humaines ou bien encore référent·es des structures partenaires : Abiosol, Les Champs des Possibles et MIRAMAP.

Les réunions du Collectif sont aussi l'occasion de découvrir les fermes de paysan·nes administrateur·rices comme celle de Mustafa (Gué du Prieur - 77) - juillet 2023



Le Collectif s'est réuni 9 fois en 2023 pour travailler sur les sujets à visée stratégique : six soirées en visio ou en mixte visio/présentiel, deux journées sur une ferme. Pour ces réunions du Collectif, l'ordre du jour est co-construit par l'ensemble des administrateur·rices et l'équipe salariée. Leur fonctionnement est basé sur une démarche participative et collective sans hiérarchie des responsabilités, favorisant l'échange et la prise des décisions par consentement ou à la majorité.

Les administrateur·rices se réunissent également pour le Comité de Gestion (CG) pour coordonner les actions des postes salariés, traiter les questions de gestion courante et préparer les réunions du Collectif. Il s'est réuni onze fois par téléphone en 2023. L'ordre du jour du CG est également co-construit par l'ensemble du Collectif et l'équipe salariée.

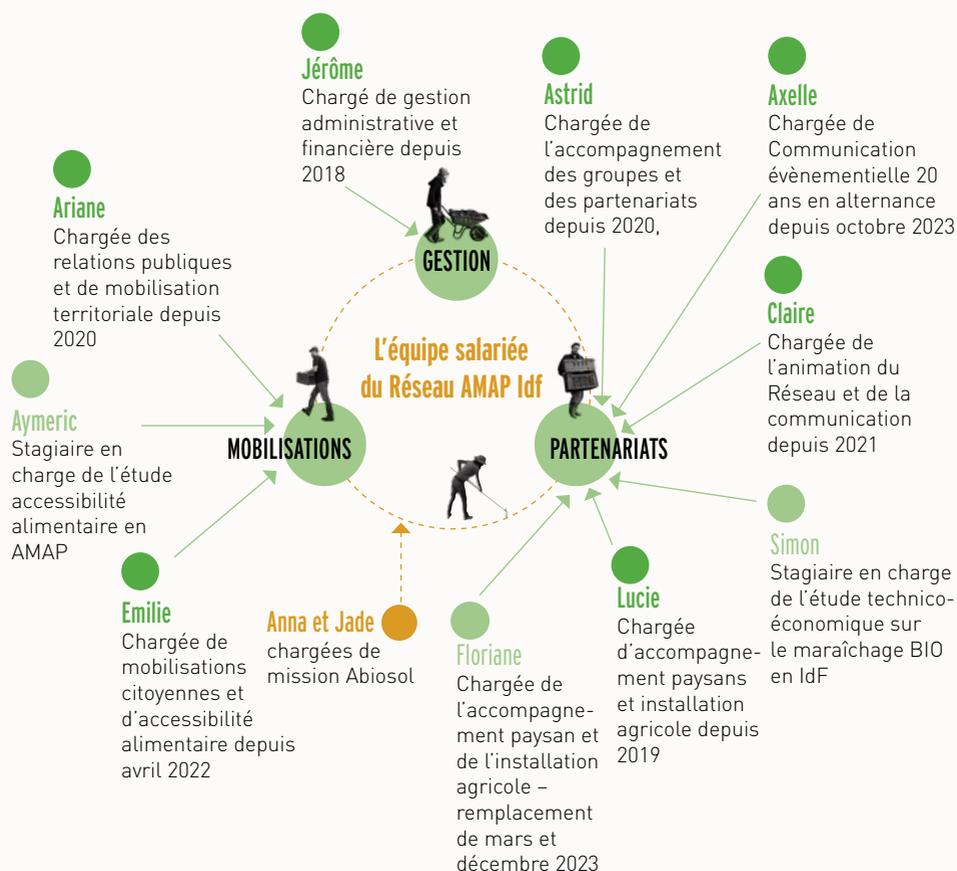
En 2023, l'association a poursuivi les actions et réflexions en commissions et en groupes de travail, ces derniers facilitant l'implication de bénévoles non administrateur·rices : accessibilité alimentaire, préparation des 20 ans, etc.

Le Réseau a bénéficié d'une Prestation de Conseil en Ressources Humaines (PCRH) débutée en 2022 et dont les conclusions ont été validées début 2023. Ce PCRH a permis de clarifier et repartager les rôles et instances au sein du Réseau et de travailler sur la gestion des conflits pouvant survenir au sein de l'équipe bénévole et salariée du Réseau. Le Réseau a bénéficié d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) qui s'est achevé en septembre 2023. Il a porté sur les questions de stratégie financière en lien avec les orientations. Ainsi, des ambitions ont été repartagées en cohérence avec les orientations 2021-2025, le modèle économique questionné et un budget prévisionnel sur 3 ans réalisé.

Pour connaître les administrateur·rices et l'équipe salariée, rendez-vous sur notre [site internet](#).

L'équipe salariée

Au service de l'association et en proximité avec le Collectif, l'équipe salariée concrétise les actions du Réseau AMAP IdF, votées par l'Assemblée générale. Elle se compose au 31 décembre 2023 d'une personne en contrat d'alternance et de six personnes en CDI : deux temps pleins, un temps partiel annualisé à 90% et deux temps partiel mensuels à 80% et un à 90%. En 2023, l'équipe a accueillie Floriane pour un CDD de remplacement de plus de 9 mois.

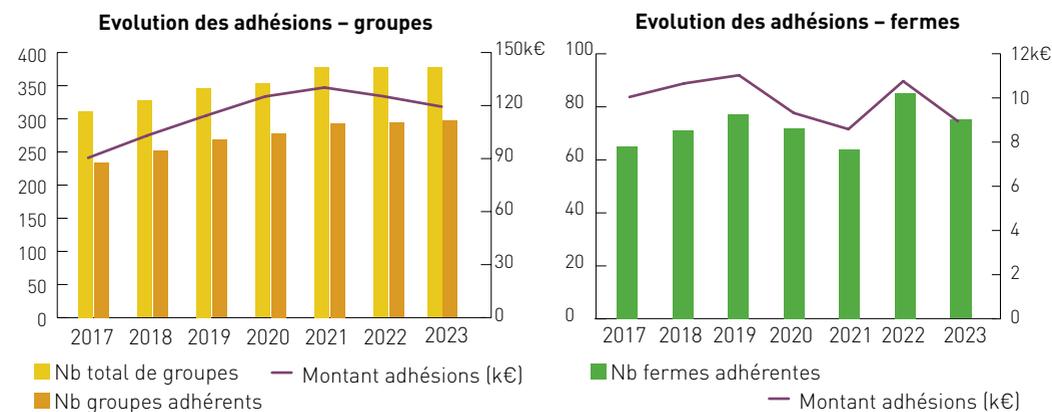


Adhésions

Côté groupes en AMAP : le nombre de groupes cotisant cette année est presque identique à celui de 2022 (+2 groupes) avec une adhésion quasi-systématique de tous les nouveaux groupes. Le pourcentage de groupes adhérents atteint 78.5% avec une relative stabilité depuis 5 ans. Comme en 2022, on note une baisse globale du montant d'adhésion de 5%. Ceci est certainement corrélé à la baisse du nombre d'amapien·nes adhérent·es au sein de certains groupes ayant rencontré des difficultés pour le renouvellement des contrats.

Côté fermes : En 2023, 75 fermes sont adhérentes au Réseau, en Île-de-France et sur les régions limitrophes. Ce nombre et le montant d'adhésion sont en baisse cette année : en moyenne un peu moins de 120 euros par ferme contre 127 euros en 2022.

Côté sympathisant·es et partenaires : Ce 3^{ème} collège, prévu par les statuts du Réseau et dépourvu de droit de vote en AG, a vocation à rassembler les personnes physiques et morales soutenant le projet du Réseau. Ainsi en 2023, un artisan boulanger a intégré ce collège.



III Rendre visible le Réseau, le modèle AMAP et notre projet de société



1. Renforcer la visibilité du modèle AMAP et de l'agriculture paysanne francilienne

La présence du Réseau AMAP IdF dans les espaces d'échange

Les équipes du Réseau (administrateurs·rices bénévoles et salarié·e·s) ont continué en 2023 à s'impliquer pour donner plus de visibilité à notre mouvement, en répondant avec assiduité aux sollicitations provenant de journalistes, partenaires associatifs ou économiques, étudiant·es, désireux d'en savoir plus, de mettre en avant notre modèle AMAP, ou de collaborer.

En 2023, l'animation de la page Facebook du Réseau et des profils Instagram et X (ex-twitter) se poursuit : La page Facebook compte ainsi 5511 followers, le compte X 1652 abonnés et le profil Instagram 2295 followers. L'animation de ces réseaux sociaux porte sur l'annonce et la couverture des événements portés par le Réseau (visites de fermes, voyage amapien·nes) ou ses partenaires (ex : Abiosol, Miramap, ...), le relais de communication des groupes et fermes d'IDF, et de contenus d'actualités sur l'agriculture et l'alimentation.

Le 1er mars 2023, le Réseau AMAP IdF et les partenaires d'Abiosol étaient invités par la Ville de Paris sur son stand au Salon International de l'Agriculture. Plusieurs bénévoles amapien·nes se sont mobilisé·es pour [interpeller les visiteurs·euses sur leur vision de l'agriculture](#). Plusieurs animations ont été expérimentées pour l'occasion : le grand retour de la cocotte en papier avec des questions portant sur les réalités de l'agriculture mais aussi une déambulation pour aller à la rencontre du public avec une question intrigante : L'agriculture c'était mieux avant ?

A cette occasion, une fiche reprenant les chiffres clés sur l'installation agricole, le mouvement AMAP et l'agriculture a été rédigée pour faciliter les réponses à apporter aux personnes rencontrées.

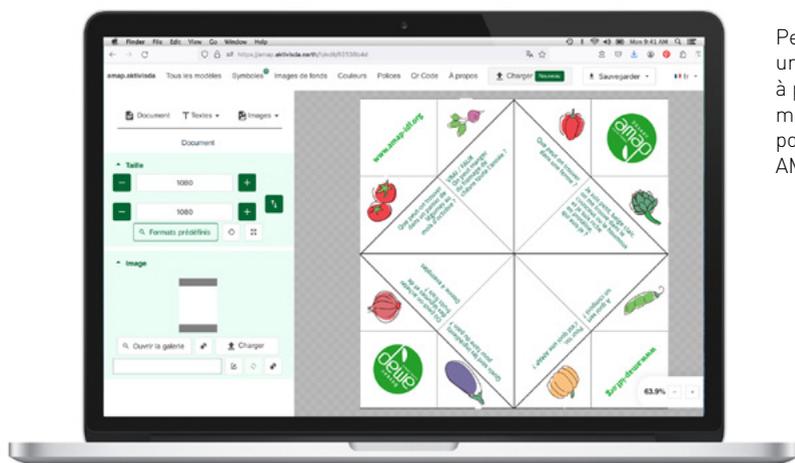
Les bénévoles amapien·nes interpellent les visiteurs du Salon de l'Agriculture - mars 2023



La diffusion de nos outils de communication

Cette année, le Réseau AMAP IdF a répondu à une trentaine de sollicitations de mise à disposition gratuite des plaquettes, flyers, affiches, chartes et prêt de roll up aux groupes AMAP et paysan-nes qui en faisaient la demande. Sept groupes et fermes ont également sollicité le Réseau pour la personnalisation de supports (roll up et cartes postales).

Dans le cadre d'AMAP en Fêtes, le Réseau a expérimenté une plateforme de création et de personnalisation de visuels de communication. Cette [plateforme Aktivisda](#), gratuite et utilisée par d'autres mouvements et associations environnementales, est accessible facilement sans identifiants. Elle permet par exemple de créer des affiches ou de personnaliser des outils d'animation. Elle sera utilisée également pour les 20 ans du Réseau en 2024.



Personnaliser une cocotte à partir d'un modèle, c'est possible avec AMAP-Aktivisda

2. Faire Réseau à l'échelle locale et régionale

La communication au sein du Réseau

Pour communiquer auprès de ses adhérent-es et partenaires, le Réseau AMAP IdF s'appuie notamment sur son site internet, dont les évolutions se poursuivent avec l'ajout de nouvelles pages des ressources pour des animations pédagogiques, sur les initiatives d'accessibilité alimentaire et en vue des 20 ans du Réseau. Le site permet désormais l'inscription en ligne pour les événements de l'agenda.

Autre outil phare de communication avec les AMAP, la lettre d'information a commencé l'année avec son 100^e numéro ! En 2023, le Réseau a ainsi publié 10 numéros mettant en avant des actualités publiées sur le site du Réseau et les partageant avec plus de 1800 abonnés, membres ou non du Réseau. Nouvelles des champs ou des vergers franciliens, informations pratiques et initiatives remarquables, luttes et mobilisations, agenda à venir, portraits et recettes sont ainsi largement diffusés chaque mois à raison de 4 à 7 articles sélectionnés. Cette année, les résultats de l'observatoire des AMAP en IDF, le reportage sur la Ferme Les Bicquettes de Romnel, le point sur la contamination des oeufs dans les poulaillers domestiques ont été les articles les plus consultés.

Enfin, en complément de la lettre d'information, le Réseau adresse des mailings ciblés aux fermes, aux adhérent-es-relais, ou à des participant-es à des événements. Le design a été amélioré grâce à l'utilisation d'une plateforme d'envoi en nombre, visant une meilleure délivrabilité des mails.

Les inter-AMAP pour renforcer les échanges entre les groupes et les paysan-nes en AMAP

Lieu de rencontre et d'échanges entre paysan-nes et amapien-nes, les Inter-AMAP permettent de donner corps au Réseau dans les territoires, et aux groupes AMAP de ne pas se sentir isolés. En 2023, 6 temps en inter-AMAP se sont tenus, réunissant entre 7 et 19 personnes et permettant d'aborder des questions d'accessibilité alimentaire (IA 92, 78), de sensibilisation en milieu scolaire (IA 75), la préparation des 20 ans du Réseau localement et en inter-AMAP (IA 94, 75, OYES). Les formations en inter-AMAP sont encouragées depuis cette année : ainsi une journée d'échanges sur l'organisation de l'AMAP et les partenariats s'est tenue à Torcy avec des AMAP du nord-77.

Une vingtaine d'amapien-nes et un paysan autour de la table pour parler des 20 ans du Réseau entre AMAP d'Essonne - Inter-AMAP OYES - octobre 2023



Les moments de convivialité

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Réseau AMAP IdF a relayé l'opération «Amap en fêtes» portée par le MIRAMAP et a mobilisé le mouvement sur son territoire. Claire et Armand, salariée et administrateur du Réseau, ont animé une des 3 sessions de formation inter-régionale pour aider à l'organisation d'évènement. Cette session a réuni une vingtaine de participant·es de toute la France, parmi lesquels 7 francilien·nes. Entre le 18 septembre et le 18 octobre, 22 évènements ont été organisés par les AMAP franciliennes, dont la moitié de portes ouvertes d'AMAP.



Le Réseau s'est attelé en 2023 à la préparation de son 20^{ème} anniversaire. Un groupe de travail a été constitué avec des administrateur·rices du Réseau et des membres d'AMAP volontaires. Ce groupe s'est réuni à 7 reprises pour identifier les enjeux et les objectifs d'un tel évènement et proposer une organisation festive pour 2024 en 3 temps : ouverture à l'Assemblée Générale, des évènements dans les territoires d'avril à octobre (Les AMAPiades) et une fête de clôture.

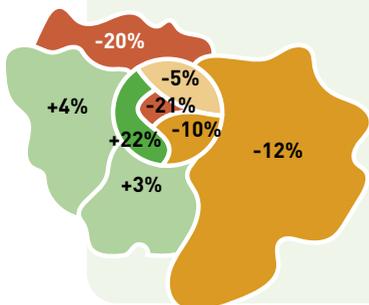
Mieux se connaître

En 2023, le Réseau AMAP IdF a travaillé, avec les autres membres d'Abiosol, au développement d'une base de données pour mieux connaître les porteur·euses de projet et suivre leur accompagnement. Ce projet a été élargi à l'accompagnement des paysan·nes francilien·nes en partenariat AMAP. Cette base de données est en cours de finalisation.

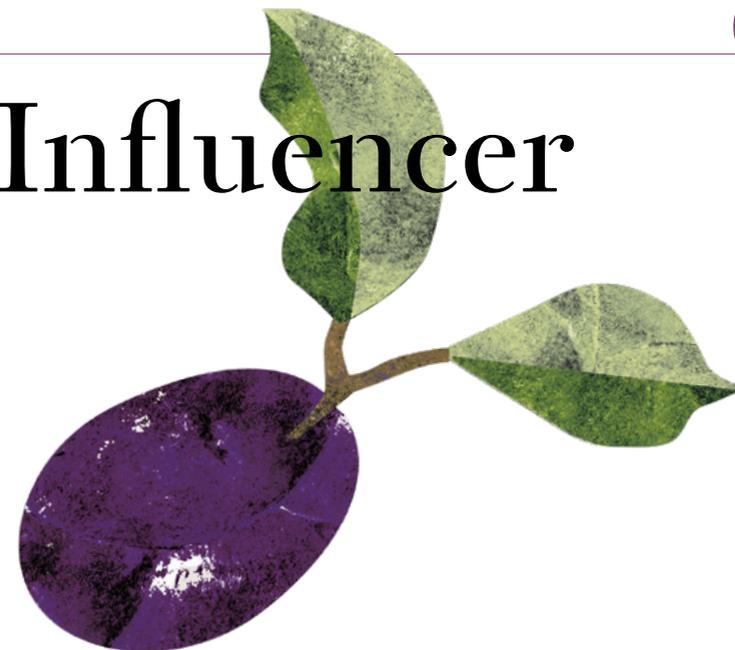
La première édition de l'Observatoire des AMAP franciliennes

De mars à juillet 2023, une enquête à destination des bénévoles d'AMAP a permis d'évaluer l'évolution du nombre d'adhérent·es dans les AMAP franciliennes.

- De 2020 à 2022, pour les 100 AMAP répondantes (un quart des AMAP d'IdF), le nombre d'adhérent·es avec un contrat maraîchage est relativement stable (baisse de 2% du nombre d'adhérent·es).
- Mais il y a des variations importantes en fonction des départements : +22% d'adhérent·es en Hauts de Seine contre -21% d'adhérent·es à Paris pour les AMAP répondantes).



IV Influencer



1. Développer l'agriculture paysanne et citoyenne et œuvrer à la relocalisation de l'alimentation

Comprendre les enjeux autour de l'installation et l'accès à l'alimentation : auditions et interventions officielles

En 2023, les administrateur·rices et salarié·es du Réseau AMAP IdF sont intervenu·es dans les institutions publiques pour évoquer les enjeux de l'installation et de la transmission en particulier pour les fermes en AMAP.

A la suite des annonces sur la future Loi d'Orientation Agricole (LOA), le Réseau AMAP IdF a pris part à plusieurs temps de travail, sur mandat du MIRAMAP et dans le cadre d'une coalition nationale appelée « Installons des paysans » (avec FNAB, RENETA, MIRAMAP, SOL, TERRE DE LIENS, FADEAR, CIVAM). Cette coalition a reçu un financement de la Fondation Carasso et de la Fondation ECS, coordonné par l'association SOL.

Pour que les député·es se saisissent des enjeux liés à l'installation et à la transmission agricole, les organisations paysannes ONVAR (Organismes nationaux à vocation agricole et rurale) ont organisé une formation à l'Assemblée Nationale en amont des discussions sur la future Loi d'Orientation Agricole. Sur

mandat du MIRAMAP, le Réseau AMAP IdF a coanimé la session de janvier 2023 visant à présenter les obstacles et leviers à l'installation et à la transmission. Une trentaine de député-es ont pris part aux échanges dans une approche transpartisane et en vue de construire des propositions communes.

Des administrateur-rices et une salariée du Réseau AMAP IdF ont participé à une dizaine de réunions de concertation au niveau national se tenant au Ministère de l'Agriculture à Paris pour défendre des accompagnements à l'installation-transmission multi-acteurs et une gouvernance partagée des instances de l'installation-transmission. Le Réseau a également pris part à une dizaine de réunions visant à favoriser les échanges techniques avec les agents du Ministère. Ainsi, a pu leur être présenté l'accompagnement à l'installation-transmission, tel qu'il est développé dans les structures de type Abiosol.

Participer aux démarches de concertations régionales

Loi d'Orientation Agricole (LOA)

L'État (la DRIAAF – Direction Régionale Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) en lien avec la Chambre d'Agriculture d'Île-de-France ont organisé des concertations régionales pour échanger sur les enjeux de l'installation-transmission en Île-de-France, dans le cadre de la Loi d'Orientation Agricole. Le Réseau AMAP IdF a participé à 3 groupes de travail pour présenter les solutions d'accompagnement à l'installation-transmission, les enjeux d'orientation et de formation, et de changement climatique. C'était l'occasion pour l'équipe salariée et les administrateur-rices du Réseau de présenter une autre approche de l'installation et de la transmission : espace tests, accompagnement multi-acteurs, émergence de projet, formation technique, stage, compagnonnage etc.

Plan Bio de la Région Île-de-France

En 2023, la DRIAAF et la Région ont travaillé au renouvellement du PLAN BIO de la Région Île-de-France 2023 - 2027. Les équipes de la DRIAAF et de la Région nous ont consulté avec d'autres acteurs du développement de l'agriculture biologique pour échanger sur les prochaines mesures pour favoriser le développement de l'agriculture biologique et de l'alimentation. A ce titre, nous avons rédigé des propositions détaillées permettant d'articuler des ambitions pour la Région Île-de-France et notre savoir-faire en matière de développement de l'agriculture biologique.

S'adresser aux collectivités, actrices de la relocalisation alimentaires

Les collectivités sollicitent le Réseau lorsqu'elles souhaitent participer à la relocalisation alimentaire et préserver leur foncier agricole en installant par exemple des maraîcher-ères sur des terres disponibles. Toutefois, elles ne savent pas toujours comment s'y prendre, comment recruter un-e maraîcher-ère et pour quelle destination (commande publique, restauration collective, marché paysan, etc.). Au Réseau AMAP IdF, nous considérons qu'il faut augmenter la visibilité des modes d'agriculture biologique auprès des collectivités pour garantir plus de pluralité. C'est un gage démocratique.

En plus des accompagnements de collectivités, depuis 3 ans, le Réseau et les autres structures membres d'Abiosol coordonnent leurs actions dans un pôle d'accompagnement des collectivités. A ce titre, en 2023, nous siégeons dans deux GAL (Groupement d'Actions Locales) : en notre nom pour celui du Parc Naturel Régional du Gâtinais (91) et nous représentons Abiosol dans le GAL de la démarche LEADER pilotée par l'association Terre et Cité (91).

La Newsletter « des collectivités engagées dans la transition agro écologique de leur territoire »

Co-rédigée et co-animée par le Réseau AMAP IdF et Terre de Liens IDF, cette lettre est destinée aux élu-es et agent-es des collectivités d'Île-de-France. En 2023, 4 numéros de cette lettre sont sortis. Chaque numéro comprend en moyenne 5 articles et des ressources. Dans ces articles, nous présentons nos actions auprès des collectivités et les projets d'installation soutenus par des collectivités. Terre de Liens IdF apporte une expertise sur le foncier agricole. Cette newsletter nous permet de mentionner les actions d'Abiosol et des Champs des Possibles.

Visite de ferme pour des parlementaires à Combreux (77)

Le jeudi 7 décembre, à l'invitation du Réseau AMAP IdF et de Terre de Liens IDF, et accompagnée par Abiosol, une délégation transpartisane d'une douzaine de parlementaires a visité la ferme bio de Combreux (77) dans le cadre de la future Loi d'Orientation Agricole (LOA).

Pour inciter les parlementaires à se déplacer, notre Réseau a organisé avec Terre de Liens IDF une interpellation citoyenne : les groupes AMAP et paysan-nes en AMAP en Île-de-France ont pu inviter leur député-e avec une carte postale réalisée pour l'occasion.



Bastien, paysan-boulangier explique aux parlementaires la reprise de la Ferme de Combreux [77] et son installation au sein du collectif – Décembre 2023

Cette visite de ferme et les échanges avec les paysans avaient pour objectif de comprendre le parcours à l'installation de paysan-nes, les angles morts et les besoins d'évolution de la politique actuelle installation-transmission, dans le cadre de la future LOA qui sera votée à l'Assemblée Nationale courant 2024. Pour rappel, cette loi a été annoncée en septembre 2022 par le Président de la République. Cette visite a été l'occasion de présenter nos actions et propositions, en faveur du renouvellement des générations agricoles. Car, le constat est alarmant : d'ici 10 ans, la moitié des agriculteur-rices partiront à la retraite. Aujourd'hui, un-e agriculteur-riche de plus de 60 ans sur trois n'a pas identifié de repreneur-euse.

Les parlementaires présent-es ont ainsi pu rencontrer les paysans de la Ferme de Combreux (77), désormais installés en agriculture biologique et en collectif, lesquels ont bénéficié d'un parcours d'accompagnement. Ils incarnent les nouveaux projets d'installation et de reprise de ferme dans une logique d'adaptation aux enjeux sociaux et environnementaux.

Cette visite de ferme a été possible grâce à la constitution d'une coalition nationale appelée « installons des paysans » (avec FNAB, RENETA, MIRAMAP, SOL, TERRE DE LIENS, FADEAR, CIVAM). La coalition a reçu un financement de la Fondation Carasso et de la Fondation ECS.

Cultiver les alliances avec nos partenaires

Les partenaires du Réseau AMAP IdF en 2023



En 2023, le Réseau AMAP IdF est membre-adhérent de l'Association Abiosol, du Mouvement Inter-Régional des AMAP (MIRAMAP), de la CRESS IdF, du Lab3S. Des administrateur-rices du Réseau siègent aux conseils d'administration d'Abiosol et du MIRAMAP, ainsi qu'à celui d'InPact sur mandat du MIRAMAP.

Sociétaire et partenaire historique de la Coopérative Les Champs des Possibles (qui accompagne les paysan·nes à tester leur activité avant de s'installer), le Réseau a souhaité s'impliquer davantage cette année dans sa gouvernance, en participant aux réunions régulières du Conseil de coopérative ainsi qu'à l'AG présentant la future gouvernance partagée de la coopérative (CAO).

Salarié·es et administrateur·rices du Réseau interviennent et participent à divers groupes de travail techniques dans le cadre de ces alliances, notamment au sein du pôle Abiosol, du Mouvement InterRégional des AMAP et du pôle InPACT.

Au niveau international, en continuité du projet Voices 4 CSA (Des voix pour les AMAP), le Réseau AMAP IdF est impliqué aux côtés d'autres réseaux d'AMAP européens membres de d'URGENCEI, dans un projet de sensibilisation au plaidoyer citoyen (qu'il soit local, national ou européen) sur les questions agricoles et alimentaires liées aux AMAP. [Ce projet « SALSIFI »](#) a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Il s'est terminé en septembre en 2023 avec la production de podcasts et de modules de formation en ligne sur la promotion et la défense du modèle AMAP, à destination des citoyen·nes européen·nes.

2. Favoriser la démocratie alimentaire

Accompagner la représentation des groupes en AMAP

Le Réseau AMAP IdF poursuit sa participation aux deux CDPENAF (Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) où il siège, dans les Yvelines et en Essonne au titre d'ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale). Deux amapiennes le représentent.

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

Les PAT ont pour but de rassembler les différents acteurs d'un territoire sur les questions agricoles et alimentaires. Notre implication dans les PAT franciliens a démarré en 2020. En 2023, nous avons poursuivi notre implication au sein des PAT historiques comme celui de Plaine au plateau piloté par Terre et Cité (91). Nous avons démarré un nouveau partenariat avec la Métropole du Grand Paris dans le cadre de la construction du Plan Alimentaire Métropolitain. Nous travaillons désormais sur trois sujets : développement des AMAP, leur accessibilité (thème de la démocratie alimentaire), et l'accompagnement à l'installation et à la transmission (pour pérenniser les fermes bio et l'agriculture biologique).

Favoriser la démocratie alimentaire dans l'espace public

Nous constatons en 2023 une véritable vitalité des AMAP à s'ouvrir vers l'extérieur et à notamment favoriser les espaces d'échanges autour de l'agriculture et de l'alimentation et ainsi à faire vivre localement la démocratie alimentaire.

Pour accompagner cet élan, le Réseau a tout d'abord créé de nouveaux outils d'animation (exemple des cocottes en papier dont les questions peuvent être modifiées en fonction du public et des événements) et élaboré une formation « Intervenir dans l'espace public : des outils d'animation ». Une page « support d'animation » est dorénavant accessible à tou·tes sur le site du Réseau : on y trouve, entre autre, des animations, des modes opératoires pour organiser une animation ainsi que des données chiffrées et des éléments d'analyse.

Le Réseau est toujours identifié comme ressource par les AMAP pour bénéficier de conseils d'animation, de documentation ou pour intervenir sur un sujet. Quelques exemples : soutien dans l'animation d'un porteur de paroles à Cachan (94), intervention dans le cadre de l'Eco Festi'Val de l'Orge (91).



Réseau des AMAP en Île-de-France

Mundo-M,
47 av. Pasteur,
93100 Montreuil

Tél : 01 80 89 99 40
contact@amap-idf.org
www.amap-idf.org

Rédaction : membres du collectif et équipe salariée du Réseau AMAP IdF

Graphisme : Laura Yates Impression : ISIPRINT

Crédits Photographies : Réseau AMAP IdF (sauf p. 24 : Alain Lefèvre /
p.39 : Daniel Rouiller / p.44 : Alexandra Serrano)

Mars 2023

Membre du



Financé par

